



Pantin, le 07 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60

direction@fsgt.org

f FSGT sport populaire
T FSGT officiel

**La Fédération Sportive
et Gymnique du Travail
(FSGT) compte
270 000 pratiquant.e.s,
5000 clubs et propose
une centaine d'activités
physiques, sportives,
culturelles et artistiques,
compétitives et non
compétitives.
Créée en 1934
dans la lutte contre
le fascisme,
elle promeut le droit
d'accès au sport de toutes
et tous en se donnant
comme objectif
le développement
de contenus d'activités,
de vie associative
et de formation adaptés
aux besoins
de la population.**


FSGT
sport populaire !

Plan de relance 2020 : des moyens insuffisants pour le sport

Le Premier ministre a annoncé, samedi 05 septembre, dans le cadre du plan de relance un dispositif pour le secteur du sport, à hauteur de 120 millions d'euros sur 2 ans. Il sera réparti en 3 enveloppes : 40 millions d'euros pour la création d'emplois dans les associations sportives, 50 millions d'euros pour la rénovation énergétique des équipements, 30 millions d'euros pour les clubs et fédérations, dont 9 millions d'euros pour le numérique.

Le confinement et la crise sanitaire que nous traversons ont pourtant mis en lumière à la fois la nécessité de pratiquer des activités physiques et sportives régulières et le rôle inestimable joué par les associations, notamment sportives, pour créer du lien social et apporter des contenus d'activités de qualité. A la FSGT, comme dans d'autres fédérations, les clubs affiliés et notamment les bénévoles ont su démontrer leur vitalité, leur solidarité et leur capacité d'adaptation pour créer les conditions d'une reprise progressive des activités dans le respect de règles sanitaires parfois plus contraignantes que pour le secteur privé.

Si nous ne pouvons qu'approuver ces orientations, elles restent insuffisantes pour soutenir le sport associatif bénévole, et avec lui le droit au sport pour toutes et tous. Aujourd'hui, 90% des associations sportives sont totalement animées par des bénévoles, permettant entre autres des tarifs d'adhésion accessibles au plus grand nombre.

La FSGT reste mobilisée pour revendiquer des moyens pour le sport associatif à la hauteur des enjeux, à savoir un budget dédié d'1 milliard d'euros, consacré notamment à financer une aide à destination des familles pour soutenir la prise de cotisation au sein d'un club, comme le préconise le Comité National Olympisme et Sportif Français (CNOSF) aux associations sportives et à l'animation bénévole pour renforcer leur moyens d'animation de pratiques sportives et associatives dans la proximité.

Face à des conséquences économiques et sociales dramatiques de la crise sanitaire, dont de nombreux licenciements annoncés, il y a urgence. Les milieux populaires, les femmes, les personnes en situation de handicap seront les premières victimes des inégalités qui vont continuer à se creuser dans le sport. Nous sommes bien loin de l'héritage promis des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La Direction fédérale collégiale